

A Bricquebec-en-Cotentin, le 1^{er} juin 2023

**A l'attention des
Conseillers municipaux**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu

le vendredi 9 juin 2023 à 17h00
Salle du Conseil - Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN

Pour la bonne tenue de cette réunion et la protection sanitaire des personnes présentes, les dispositions suivantes seront mises en place :

- lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon dès l'entrée dans les locaux et préalablement aux opérations de vote à bulletins secrets (du gel sera mis à disposition des élus et l'accès au lave-mains sera prévu)
- port du masque : le port du masque reste évidemment possible sur la base du volontariat
- être équipé d'un stylo personnel.

Les élus appartenant à des catégories à risques peuvent donner procuration à un conseiller municipal qui siègera et votera en leur nom, limitant ainsi le nombre de personnes présentes. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'une procuration.

Avant d'entrer dans la salle du conseil, des tables seront disposées à l'entrée des locaux et les participants :

1. devront se laver les mains (gel hydro-alcoolique ou eau + savon)
2. porter un masque s'ils le souhaitent
3. apporter leur stylo personnel
4. émarger la liste des conseillers municipaux.

Ordre du jour :

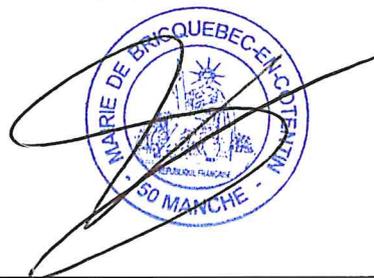
1.	Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants dans le cadre des élections sénatoriales du 24 septembre 2023	Annexe 01
2.	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mercredi 5 avril 2023	Annexe 02
3.	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du jeudi 13 avril 2023	Annexe 03

4.	Aménagement d'un espace public dans le bourg délégué du Vrétot - 2 ^{ème} tranche de travaux - Réaménagement des parkings de la mairie et de la boulangerie - Demandes de subventions	<i>Annexe 12</i>
5.	Préfecture de la Manche - Avis sur la demande d'enregistrement présentée par le GAEC de la Séline - 7 la Chesnée à RAUVILLE LA BIGOT - pour l'exploitation d'un élevage laitier sur la commune de Rauville la Bigot et la mise à jour du plan d'épandage	<i>Annexe 04</i>
6.	CA le Cotentin - Maison du Tourisme et du Patrimoine sise 13 - 15 Place Sainte Anne - Signature entre la ville et la communauté d'agglomération le Cotentin d'une convention de financement de l'opération de travaux de rénovation et d'adaptation des locaux	<i>Annexe 05</i>
7.	CA le Cotentin - Maison du Tourisme et du Patrimoine sise 13 - 15 Place Sainte Anne - Signature entre la ville et la communauté d'agglomération le Cotentin d'une convention de mise à disposition des locaux	<i>Annexe 06</i>
8.	Contentieux opposant la SCI de la Mordorée à la commune de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN et l'Association pour la protection et l'entretien des chemins ruraux non reconnus - Commune le Vrétot - Dite Collectif Mars 2012 - Arrêt rendu par la Cour d'Appel de Caen le 30 mars 2023 - Suite à donner à la procédure	<i>Annexe 07</i>
9.	Demande d'avis sur le projet de remise en état de la carrière LEROUX-PHILIPPE sise Lieu-dit Bois de la Roquette - Commune déléguée de Bricquebec	<i>Annexe 08</i>
10.	Désaffectation et déclassement d'une emprise de terrain sise Place des Buttes, située à proximité de la parcelle cadastrée section AL n°228, à détacher du domaine public communal cadastré section AL	<i>Annexe 09</i>
11.	Chemin rural non reconnu dit Chasse des Bavents - Commune déléguée du Vrétot - Vente de bois	
12.	SDEM50 - Travaux neufs Eclairage public « Rue de Bas - Quettetot » - APS 082071	
13.	SDEM50 - Aménagement du réseau d'éclairage public « Chemin piéton Saint Roch » - APS 082069	
14.	Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	
15.	Modification de certains tarifs municipaux au 1 ^{er} juillet 2023	
16.	Budget général - Décision modificative n°1	
17.	Fourniture et pose de sanitaires publics - Demandes de subventions	
18.	Friche Rue de l'Ancien Hospice - Travaux de désamiantage et de démolition des bâtiments existants avant recyclage du foncier de la friche - Demandes de subventions	

19.	Parcours Sportif Santé, requalification de terrains - Demandes de subventions	
20.	Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 avec l'association Groupement Bricquebec-en-Cotentin Football	Annexe 15
21.	Remplacement des dernières chaudières alimentées au fioul équipant des bâtiments communaux - Demandes de subventions	
22.	Organisation du RPI de Rocheville / Saint Martin le Hébert à compter de la rentrée 2023	
23.	Adoption du règlement 2023 pour les expositions dans les échoppes - Rue Tristan	Annexe 13
24.	Délibération instaurant le « Forfait Mobilités Durables » au profit des agents publics de la collectivité	
25.	Délibération portant désignation du référent déontologue des élus locaux et adhésion à la mission optionnelle de gestion administrative du collège mis en place par le centre de gestion de la Manche	Annexe 14
26.	Informations diverses	Annexe 11

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Denis LEFER.



Le conseil municipal ne délibère valablement
que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

D'autre part, en cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un conseiller municipal de votre choix pour vous remplacer et voter en votre nom.

Un élu ne peut recevoir **qu'un seul pouvoir** par séance.

Formulaire-type disponible sur simple demande au service Administration Générale